

BUDGET 2022

Conseil municipal du 18 décembre 2021

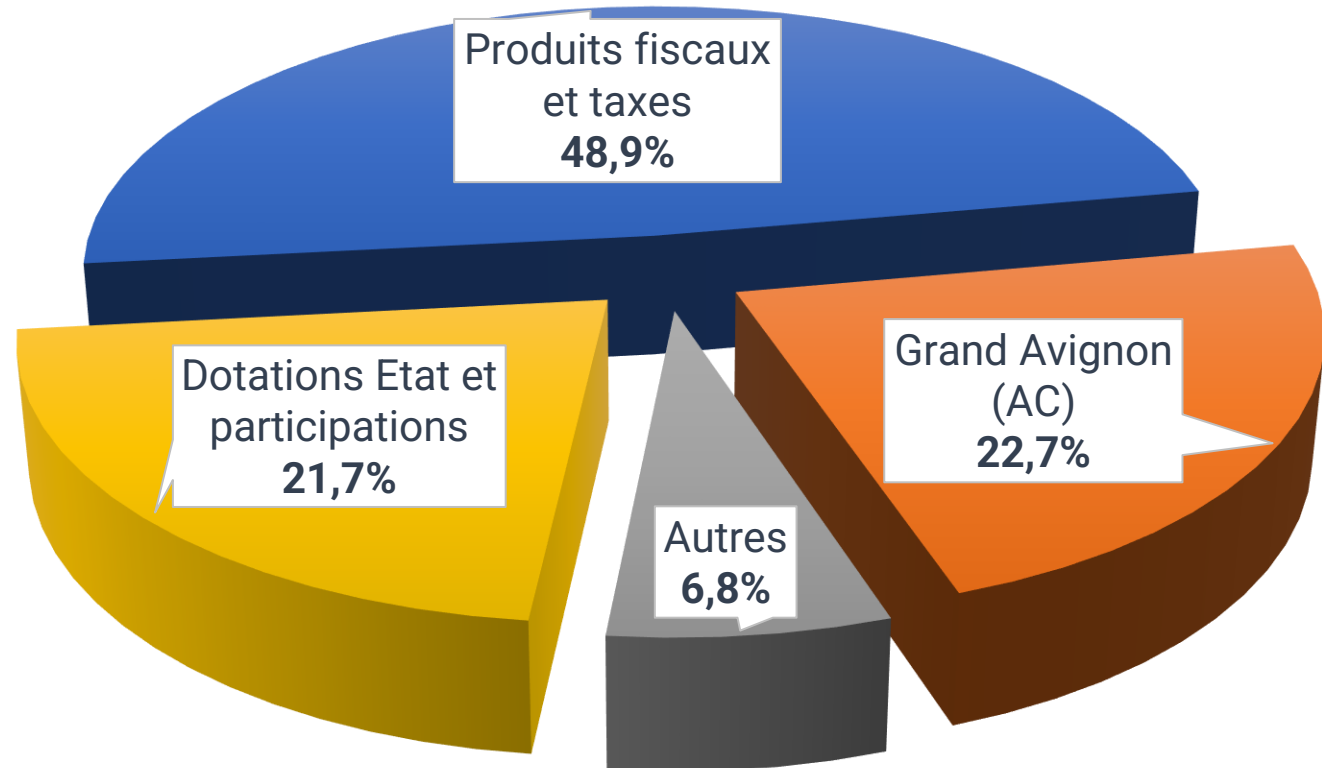
Synthèse du DOB pour 2022

Dans le cadre du DOB, les orientations suivantes ont fait l'objet d'une présentation :

- ➔ L'impact important de la crise (14,5 M€ en 2020 et 2021) amorti grâce à 6 années de gestion rigoureuse.
- ➔ Un budget bâti avec la persistance d'**incertitudes fortes** concernant l'évolution de la crise sanitaire et dans un contexte d'**inflation** (au minimum 1,5 % avec des hausses très marquées sur l'énergie et matières premières).
- ➔ Dans ce contexte incertain, la Ville d'Avignon a fait le choix d'**un budget** :
 - **Responsable et volontariste en fonctionnement** : retrouver les marges d'avant-crise ;
 - **Ambitieux en investissement** : 45 M€ pour continuer à bâtir la ville du futur.
- ➔ Un budget fondé sur **trois fondamentaux** :
 1. **0 % d'augmentation du taux des impôts des Avignonnais** depuis 2014 ;
 2. **Maintien du haut niveau des subventions** aux associations (8,86 M€) ;
 3. **Un volume d'emprunt maîtrisé** pour financer des projets structurants pour l'avenir de notre Ville et de ses enfants (école Joly Jean, bibliothèque J.-L. Barrault, etc.).

Budget principal

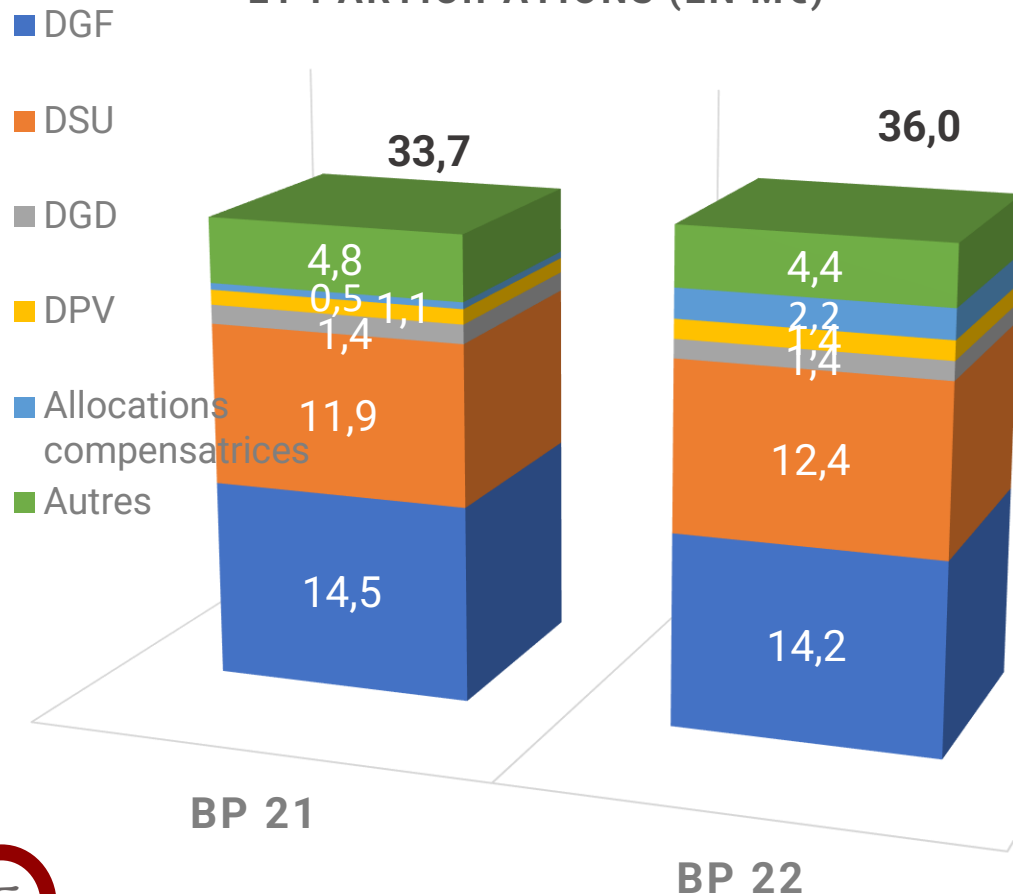
Les recettes de fonctionnement atteignent 165,9 M€



➡ Les recettes de fonctionnement sont évaluées à 165,9 M€. Elles comprennent une recette exceptionnelle relative au projet de développement de l'Hôtel des monnaies (estimée à 2,7 M€).

Les concours de l'Etat augmentent légèrement

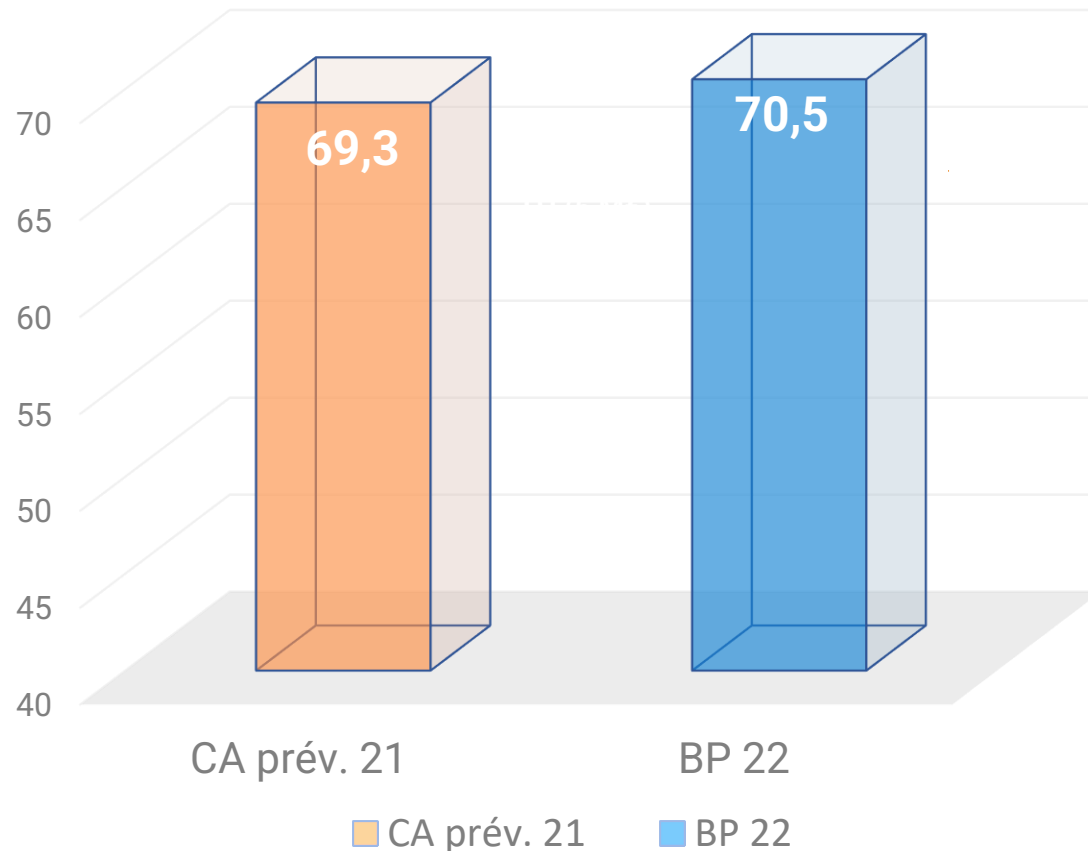
EVOLUTION DES DOTATIONS D'ETAT ET PARTICIPATIONS (EN M€)



- ➡ En synthèse, les dotations de l'Etat augmentent légèrement, en dépit de la poursuite de l'écêtement de la dotation globale de fonctionnement (14,5 M€ en 2021 et 14,2 M€ en 2022).
- ➡ La dotation de solidarité urbaine continue de progresser (12,4 M€ en 2022 contre 11,9 M€ en 2021), tandis que la dotation générale de décentralisation reste stable à 1,4 M€.
- ➡ L'allocation compensatrice est rebasée au niveau du CA prévisionnel pour 2021 à hauteur de 2,2 M€.

Aucune hausse des taux d'imposition en 2022

EVOLUTIONS DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX
(EN M€)



➡ La Ville d'Avignon a un pouvoir de taux sur les taxes foncières.

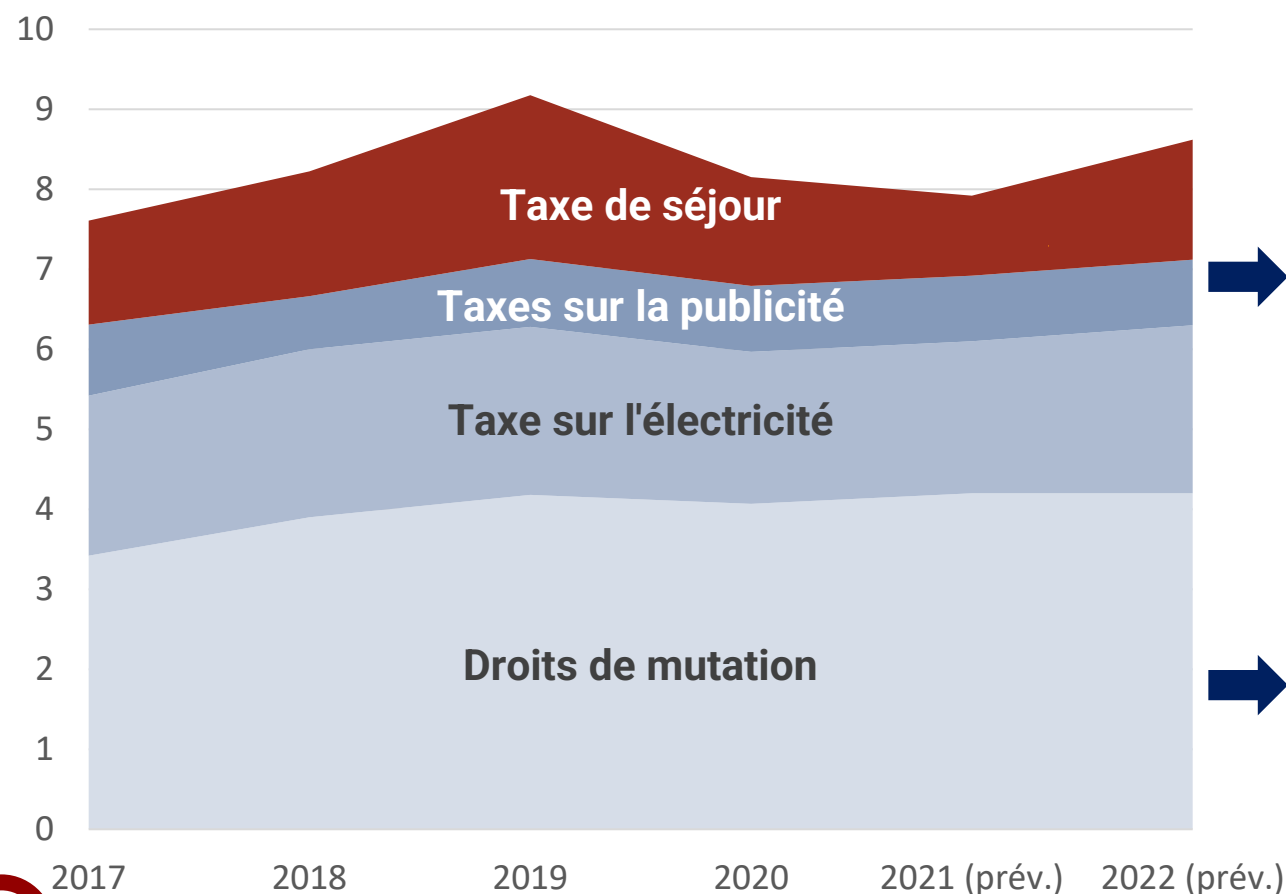
➡ Depuis 2014, ce levier n'a jamais été actionné, conformément aux engagements pris devant les Avignonnais.

➡ Les taux d'imposition resteront donc stables en 2022.

➡ Les légères hausses qui pourront parfois être constatées sont donc uniquement dues à la hausse mécanique légale des bases, qui sont nationales et ne sont aucunement du ressort de la Ville (art. 1518 bis, zk du CGI). Le niveau d'évolution, fondé sur le différentiel d'inflation entre les années N-2 et N-1, est connu courant décembre.

Impôts indirects : un maintien des principaux produits à l'exception de la taxe de séjour

EVOLUTION DES PRINCIPALES IMPOSITIONS INDIRECTES
(EN M€)



➡ Les principaux produits de fiscalité indirecte se sont maintenus au cours de la crise (taxes sur la publicité, taxe sur l'électricité, taxe additionnelle aux droits de mutation). Le haut niveau des droits de mutation atteste de l'attractivité renouvelée de notre territoire.

➡ Toutefois, la taxe de séjour enregistre une diminution par rapport à l'année 2019 qui avait été exceptionnelle. Du fait de la baisse de la fréquentation touristique internationale, le produit de taxe de séjour passe ainsi de 2,1 M€ en 2019 à 1,4 M€ en 2020 et à une prévision de 1,0 M€ en 2021.

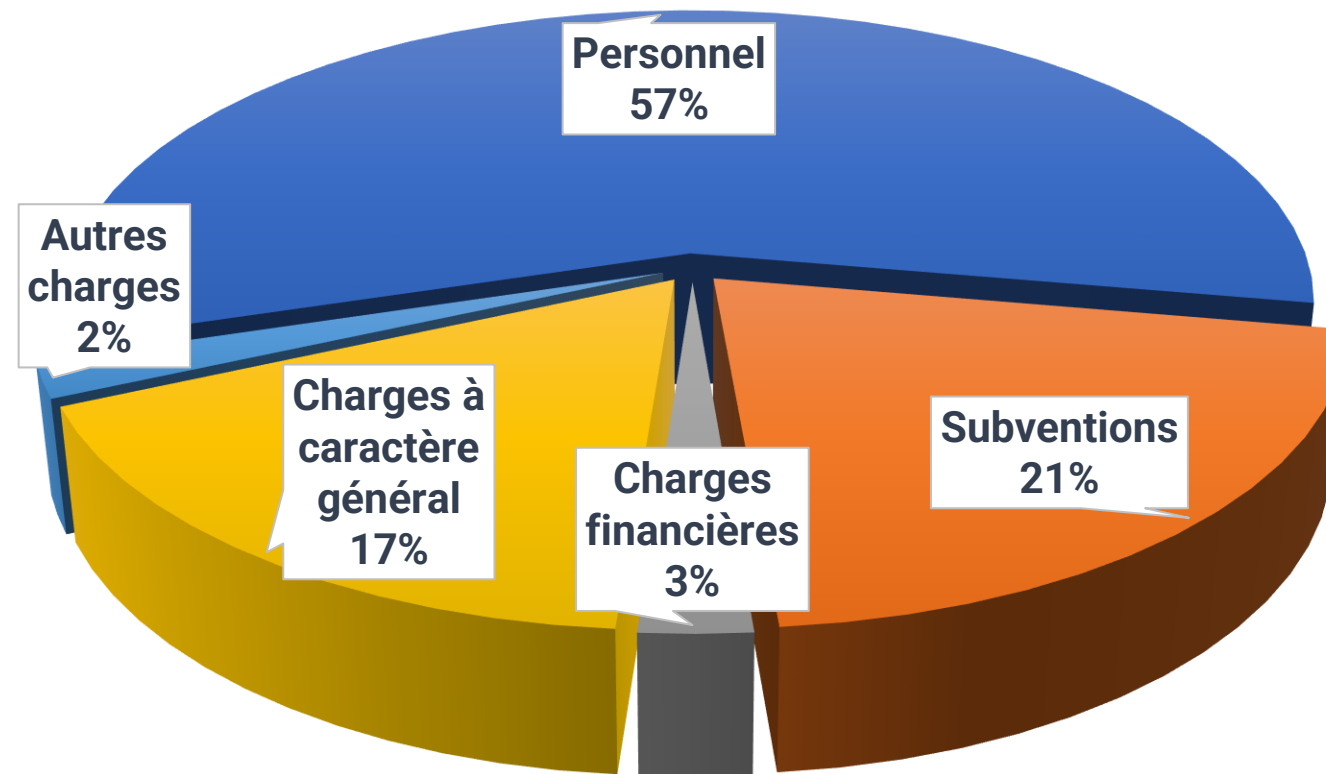
➡ Pour la taxe de séjour 2022, une hausse prudente a été retenue pour atteindre 1,5 M€ (l'hypothèse d'un retour du tourisme international n'étant prévue que pour les années 2023/2024).

Synthèse des recettes de fonctionnement

Chapitre	Budget 2021	BP 2022	Evolution en % BP 21 / 22
Recettes fiscales (73)	119 635 319 €	118 727 534 €	-0,8%
Dotations, subventions et participations (74)	35 691 571 €	35 989 347 €	0,8%
Produits des services (70)	6 185 380 €	4 172 905 €	-32,5%
Autres recettes de gestion courante (75)	3 270 406 €	3 181 406 €	-2,7%
Atténuation de charges (013)	415 000 €	981 796 €	136,6%
Produits exceptionnels (77)	408 000 €	2 891 000 €	608,6%
Total recettes de fonctionnement (hors reprise des résultats)	165 605 676 €	165 943 988 €	0,2%
Recettes d'ordre	31 600 €	- €	-100,0%
Total recettes de fonctionnement	165 637 276 €	165 943 988 €	0,2%

➔ Selon une **approche prudente**, les recettes de fonctionnement augmenteront progressivement en 2022 pour retrouver en 2023 leur niveau d'avant-crise. Une diversification sera par ailleurs opérée par la Ville afin d'optimiser ses ressources propres (mécénat, boutiques, valorisation des espaces communaux).

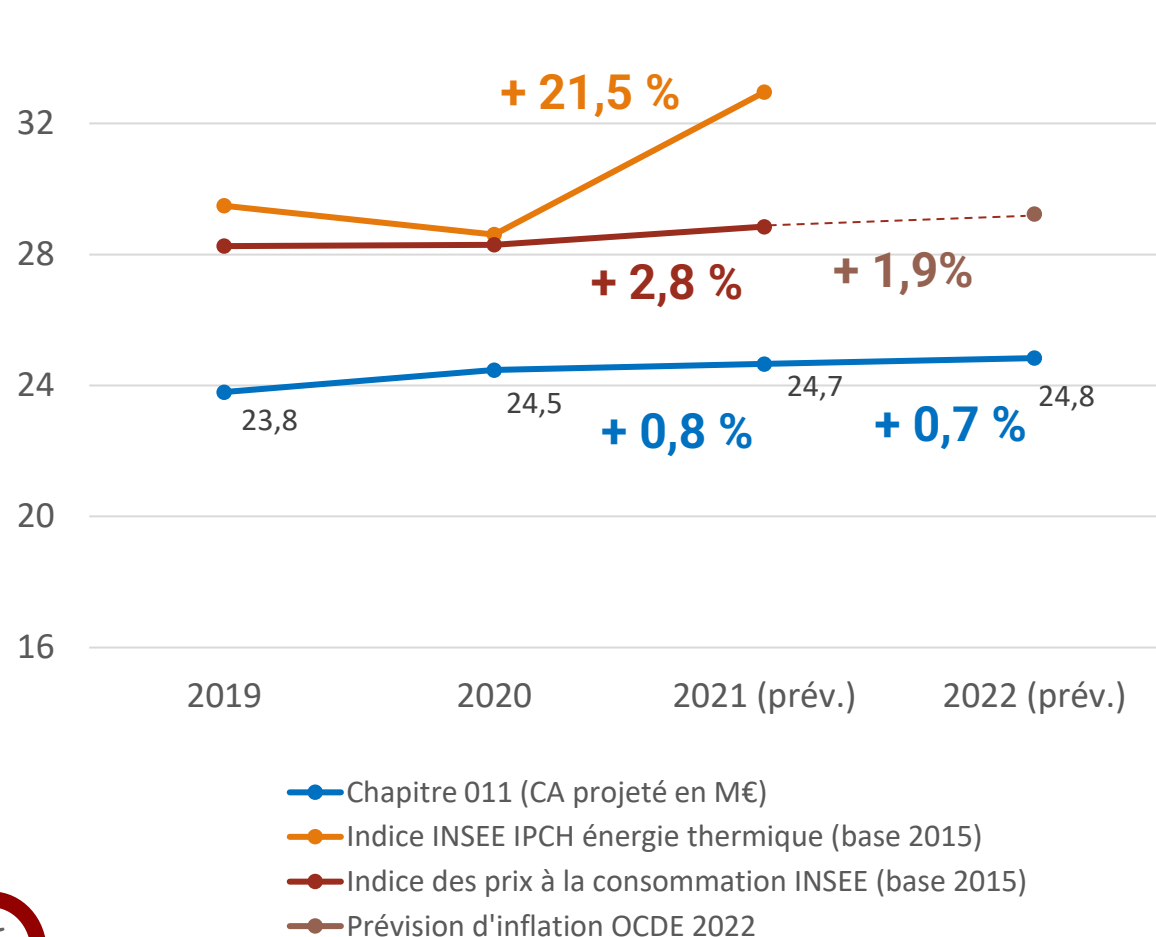
144,5 M€ de dépenses réelles de fonctionnement



➔ Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèveront à 144,5 M€. Cette inscription intègre notamment une provision budgétaire de 2 M€ dans l'hypothèse d'un débouclage du contentieux Deutsche Bank (emprunt toxique souscrit en 2009, dont la majorité actuelle a hérité).

Des charges à caractère général maîtrisées dans un contexte de regain d'inflation

EVOLUTION DU CHAPITRE 011
EN REGARD DE L'INFLATION



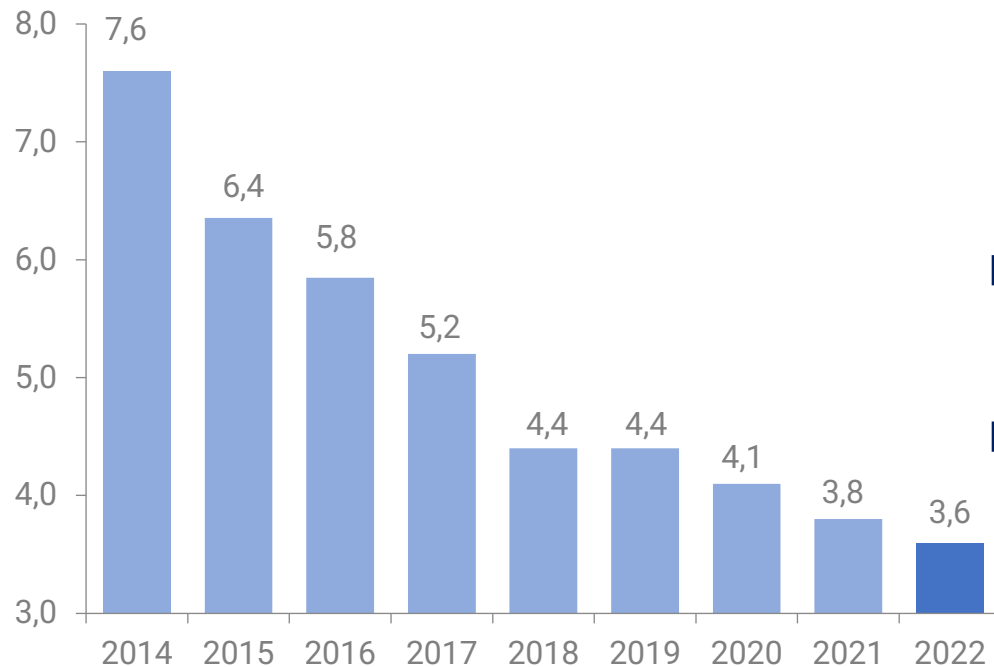
➡ En 2022, les charges de fonctionnement des services afficheront une quasi-stabilité par rapport à 2021 (+ 0,7 %), tandis que l'inflation devrait croître à hauteur de + 1,9 % (prévision OCDE).

➡ Les dépenses énergétiques (électricité, gaz, carburant) devraient poursuivre leur forte hausse constatée en 2021 (+ 21,5 %). Une enveloppe budgétaire complémentaire de 275 K€ permettra la prise en compte des éléments connus à ce jour concernant les énergies.

➡ La maîtrise du chapitre 011 sera par ailleurs rendue possible par d'importants efforts d'économies.

La Ville poursuit la sécurisation de sa dette

EVOLUTION DES CHARGES FINANCIÈRES
INSCRITES AU BP (EN M€)



- ➔ Depuis 2014, les charges financières ont régressé de 53 %, principalement grâce à une gestion active de sa dette.
- ➔ La Ville poursuit son effort de sécurisation de sa dette :
 - en augmentant la part de celle-ci détenue à taux fixe... (70 % en 2021 contre 56,5 % en 2019) ;
 - ... dans un environnement de taux faibles (le taux moyen des emprunts souscrits en 2021 s'élève à 0,70 %, pour une durée moyenne de 20 ans).
- ➔ Ces conditions favorables démontrent la confiance des acteurs bancaires dans la gestion financière de la Ville.
- ➔ Un contentieux a été introduit depuis 2016 auprès de la Deutsche Bank pour supprimer le seul produit structuré classé en 6F après la négociation aboutie avec RBS. Depuis le 2nd semestre 2016, la Ville a arrêté d'effectuer les remboursements de cet emprunt (par sécurité, une inscription budgétaire de 2 M€ a été prévue en 2022).

Synthèse des dépenses de fonctionnement

Chapitre	Budget 2021	BP 2022	Evolution en % BP 21 / 22
Charges à caractère général (011)	25 656 768 €	24 842 295 €	-3,2%
Charges de personnel (012)	83 890 000 €	83 048 715 €	-1,0%
Atténuations de produits (014)	410 575 €	450 000 €	9,6%
Charges de gestion courante (65)	30 028 883 €	30 254 625 €	0,8%
Charges financières (66)	3 844 400 €	3 600 000 €	-6,4%
Charges exceptionnelles (67)	727 530 €	2 270 508 €	212,1%
Total dépenses réelles de fonctionnement	144 558 156 €	144 466 143 €	-0,1%
Dépenses d'ordre	21 448 257 €	21 477 845 €	0,1%
Total dépenses de fonctionnement	166 006 413 €	165 943 988 €	0,0%

En 2022, les dépenses de fonctionnement seront par ailleurs maîtrisées pour s'attacher à **retrouver les marges que la Ville avait su dégager avant la crise sanitaire** :

- ➡ Dans un contexte de forte inflation, **les charges à caractère général diminueront de - 3,2 %** ;
- ➡ Les **dépenses de personnel diminueront de - 1,0 % pour retrouver le niveau du CA 2020**, ce qui supposera de neutraliser le GVT de 2 années ainsi que les effets de la covid ;
- ➡ **Le niveau soutenu de subventions au secteur associatif sera maintenu (8,86 M€)**, afin de poursuivre l'engagement communal dans le développement social, économique, touristique et culturel du territoire.

Synthèse du budget 2022 (223,5 M€)

RECETTES

Contributions directes et autres taxes 81,1
Concours État et participations 33,7
Fiscalité reversée par le Grand Avignon 37,6
Autres produits 10,1
Auto-financement 21,5
FCTVA, subventions 16,5
Emprunts 28,6
Opérations d'ordre 1,0

en M€

Section de
fonctionnement
165,9 M€

Section
d'investissement
67,6 M€

DEPENSES

Personnel 83,0
Subventions 30,3
Charges à caractère général 24,8
Charges financières 3, 6
Autres charges 2,3
Auto-financement 21,5
Dépenses d'équipement 45,1
Autres équipements 0,4
Capital dette 21,1
Opérations d'ordre 1,0

Investissement

45 M€ pour continuer à bâtir la ville du futur ^(1/8)

➔ 45 millions d'euros seront investis en 2022 : la Ville poursuit son ambition urbaine pour moderniser les équipements publics et embellir les lieux de vie quotidienne.

« Plus que jamais, nous voulons continuer de bâtir une ville ouverte sur le monde, forte d'une vraie qualité de vie propre aux villes à taille humaine et se développant en harmonie avec les défis climatiques de demain. »

Cécile HELLE



Carnot-Carreterie (5,6 M€) - Rendre l'espace aux habitants

45 M€ pour continuer à bâtir la ville du futur (2/8)



Gare centre (6 M€)

Un espace réhabilité et verdoyant



Le plan faubourgs (5,5 M€)

Des boulevards apaisés

45 M€ pour continuer à bâtir la ville du futur (3/8)



**Réalisation de la voie cyclable du
Chemin de la Confluence (1,9 M€)**



Aménagement du Parc Champfleury (483 k€)

Création d'une aire de jeux pour enfants, construction d'une pergola, végétalisation accrue, développement des lieux de vie

Création d'un îlot vert à la Barbière (1,3 M€)

Végétalisation, plantation d'arbres, extension du parc,
aménagements publics, places de stationnement repensées

45 M€ pour continuer à bâtir la ville du futur (4/8)

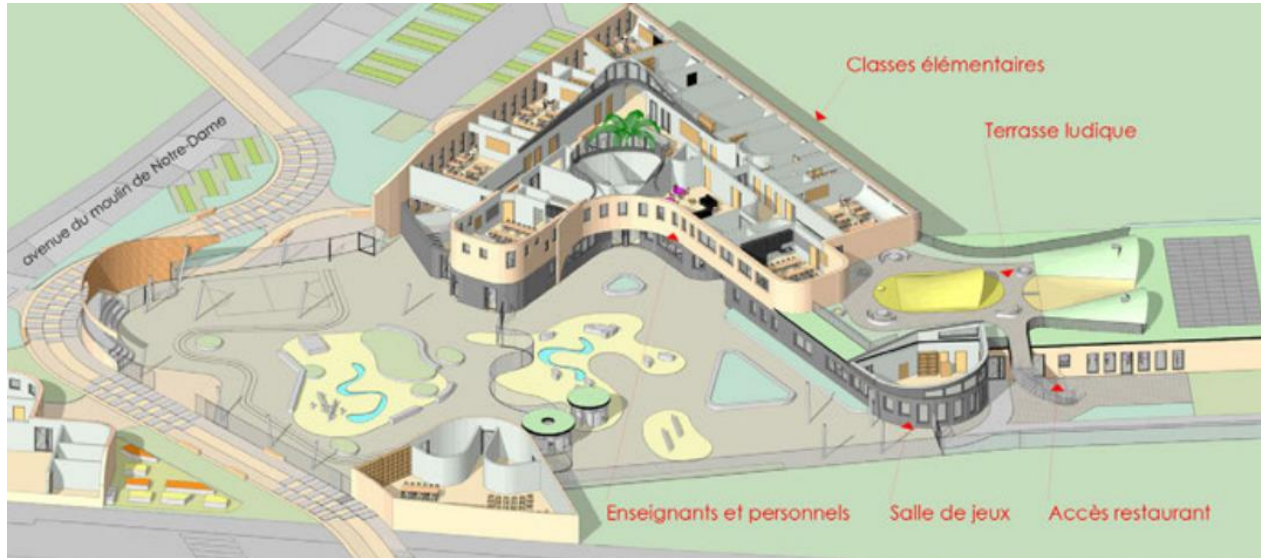


**Renouveau de l'Avenue Moulin
Notre-Dame (925 k€)**



**Poursuite du plan de végétalisation des cours d'école
« Côté Cours » (450 k€)**

45 M€ pour continuer à bâtir la ville du futur (5/8)



Future école Joly Jean (12 M€)
Un bâtiment éco-construit



45 M€ pour continuer à bâtir la ville du futur (6/8)



Les Bains Pommer (6 M€)

Un joyau du patrimoine enfin rendu au public



La bibliothèque Jean-Louis Barrault (9,6 M€)

Développer la lecture publique
dans un équipement novateur

45 M€ pour continuer à bâtir la ville du futur (7/8)



La piscine Jean Clément (4,3 M€)
Un équipement restructuré, pérenne
et fonctionnel

Budgets annexes

Présentation des budgets annexes

Au plus près des Avignonnais



Présentation des budgets annexes

Au plus près des Avignonnais

➡ Restauration scolaire : Un budget de 3,7 M€ en 2022

La cantine scolaire d'Avignon est citée en exemple pour la qualité des produits proposés (toujours plus de bio et de circuits courts).

Recettes de fonctionnement : 3 193 093 € (dont prestations de services qui se décomposent entre les repas vendus aux scolaires pour près d'1,4 M€ et les repas du CCAS, du centre social Monclar et ceux des CVL).

Dépenses de fonctionnement : le premier poste de dépenses concerne l'alimentation qui a été évalué en fonction du nombre de repas programmé sur 2022 (1,4 M€), les charges de personnel sont proposées à 1,1 M€.

Le budget principal verse également une subvention de 1,1 M€ en fonctionnement pour couvrir les frais de ce budget annexe et 250 K€ en investissement afin d'acquérir les équipements nécessaires au bon fonctionnement de la cuisine centrale et des satellites.

➡ Activités aquatiques : Un budget de 11,9 M€ en 2022

Le stade nautique a 2 ans ! Une piscine familiale et sécurisée, exemplaire sur le plan énergétique

Ce budget comprend les coûts d'exploitation et d'investissement du Stade nautique et des 4 piscines couvertes.

En **recettes**, la subvention d'équilibre s'élève à 3,9 M€, soit une diminution de 0,5 M€ par rapport au BP 2022 (diminution des frais de fonctionnement lors de la fermeture pour travaux de la piscine Jean Clément notamment). Les recettes des entrées sont estimées à 434 K€ dont 255 K€ pour le Stade Nautique et 179 K€ pour les piscines.

En **dépenses**, le projet de budget 2022 intègre les frais courants indispensables aux activités aquatiques (eau, énergie, personnel) soit 2,2 M€ pour le Stade Nautique et 2,7 M€ pour les piscines.

4,3 M€ sont prévus pour la rénovation de la piscine Jean Clément : outre la reprise intégrale de l'enveloppe thermique, cette réhabilitation permettra de rénover l'intégralité du site (nouvelle entrée plus chaleureuse, restructuration des vestiaires, création d'un solarium et d'un splashpad. Une somme de 2,6 M€ est par ailleurs dédiée aux remboursements du capital de la dette (0,6 M€) ainsi que d'un emprunt-relai mobilisé ponctuellement au regard du décalage dans la perception des co-financements (Agence nationale du sport et DSIL).

Présentation des budgets annexes

Au plus près des Avignonnais

➡ **Locations commerciales : Un budget de 972 K€ en 2022**

En plus de la gestion des baux, **ce budget annexe intègre depuis 2019 la reprise en régie de la gestion des Halles.**

A ce titre, une subvention du budget principal est prévue à hauteur de 328 K€ pour 2022. Les autres **recettes** sont composées des loyers encaissés, de la refacturation de charges sur les Halles centrales (383 K€) et du revenu des immeubles (143 K€).

En **dépenses**, il s'agit des frais de nettoyage, d'entretien, de fluides et de locations mobilières pour la gestion des Halles (423 K€). De leurs côtés, les charges de personnel atteignent 329 K€.

➡ **Crématorium : Un budget de 1,1 M€ en 2022**

Une structure particulièrement reconnue par les Avignonnais avec une équipe exemplaire, notamment durant la difficile période de crise sanitaire.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en diminution par rapport au BP 2021 (445 K€, soit - 35 K€). Elles concernent la maintenance du four, des prestations d'élimination de résidus ou encore les charges d'électricité.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 557 K€. En investissement, les dépenses inscrites concernant les travaux préalables à l'accueil d'un second four (375 K€) et le remboursement du capital de la dette (117 K€).

➡ **Chambre funéraire : 151 K€ en 2022**

Avec un budget de 151 K€, il est constaté la poursuite des activités de ce budget avec les prestations de services concernant les frais d'admission, de conservation des corps et des autres frais annexes.

MERCI DE VOTRE ATTENTION